

HE2B Institut pédagogique DEFRE

1^{er} cycle – Niveau 6 du cadre francophone de certification

BACHELIER – AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR
Formation à la différenciation pédagogique et à la sociologie de l'éducation

5 ECTS, 60 h

2^e niveau, 1^{er} quadrimestre

**SSC.DPS.B300, SFL.DPS.B300, SFM.DPS.B300, SSH.DPS.B300,
SMA.DPS.B300, SNA.DPS.B300, SSE.DPS.B300, TEF.DPS.B300**

Unité d'enseignement obligatoire – langue française

Activités d'apprentissage :

- Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissages : partie théorique (DIFF.B310)
- Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissages : partie pratique (DIFF.B320)
- Sociologie et politique et l'éducation (SOCl.B330)

Enseignants : P.Gérard, A. Mbo Gonda

Acquis d'apprentissage intermédiaires :

- Concevoir l'organisation du système scolaire et les pratiques enseignantes comme des possibilités mais aussi des freins à une éducation démocratique et équitable ;
- Envisager l'hétérogénéité des publics (tant dans la diversité des besoins d'apprentissage que des profils sociologiques) ;
- Situer et orienter sa pratique pour une prise en compte des différences visant la réduction des inégalités d'apprentissage et la lutte contre l'échec scolaire.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles : compétences et capacités visées :

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, l'institution et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable de dépasser et d'analyser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer, ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Prérequis et corequis :

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement :

Cours en grand groupe pour Sociologie et politique de l'éducation ainsi que pour la partie théorique du cours de différenciation des apprentissages.

- Module pratique (au choix) en petits groupes (intersections) pour la partie pratique de différenciation des apprentissages

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement :

Note Calculée pondérée :

- Sociologie de l'éducation : 50%
- Différenciation théorie : 25%
- Différenciation pratique : 25%

Seuil de réussite à 10/20 sous condition d'avoir obtenu minimum 10/20 à chacune des activités d'apprentissage.

Modalités évaluatives de chaque activité d'apprentissage :

- Ø Examen écrit pour Sociologie et politique de l'éducation ainsi que pour la partie théorique du cours de différenciation des apprentissages.
- Ø Evaluation hors session (remise d'un travail et présentation orale) pour la partie pratique du cours de différenciation des apprentissages.

Modalités spécifiques à la 2e session :

Idem qu'en première session

Sociologie et politique de l'éducation

30 h

PRI.SOCI.B310

Enseignants : C. Delwit

Objectifs :

- Expliquer et analyser l'histoire de l'enseignement ;
- Analyser les textes politiques légaux liés à l'éducation et réfléchir aux moyens de leur mise en œuvre ;
- Expliquer les inégalités sociales, nationales et de genre de notre système d'enseignement

Contenus :

- Histoire et analyse de l'enseignement en Belgique
- Analyse des textes légaux importants liés à l'éducation (ex : décret mission)
- Analyse des freins à la réforme de l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique
- Sociologie de l'éducation : inégalités sociales et culturelles, nationales et de genre de notre système d'enseignement
- Analyse des causes de l'échec scolaire

Sources, références, supports :

Syllabus (cours complet structuré)

Modalités de remédiation éventuelles :

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation : partie théorique

15 h

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation : partie théorique

PRE.DIFF.B330

Enseignants : C. Chanoine

Objectifs :

- Discuter des différents dispositifs et possibilités de différenciations structurelles en cours dans notre système scolaire ;
- Comparer les différentes conceptions de la différence scolaire et leurs implications pédagogiques ;
- Analyser les pratiques différenciatrices conscientes et « clandestines » ;
- Proposer des pistes de différenciation dans sa pratique enseignante afin de lutter contre l'échec scolaire ;
- Rappelez les objectifs et l'organisation générale de l'enseignement spécialisé ;

Contenus :

- ❑ Introduction – L'obstination pédagogique au cœur de l'identité professionnelle de l'enseignant
L'objectif de cette introduction est de présenter le cours dans ses modalités pratiques mais également de soulever les problématiques liées à l'entreprise d'une pédagogie démocratique et équitable.
Contenus : Le pari de l'éducabilité ; Paulo Freire
- ❑ Chapitre I – Le redoublement : symptôme de l'échec scolaire
Ce premier chapitre permettra de prendre conscience de l'ampleur de l'échec scolaire et d'évaluer sa pratique comme mesure institutionnalisée de son traitement.
Contenus : Définition et causes de l'échec scolaire ; les arguments en défaveur de la pratique du redoublement
- ❑ Chapitre II – Tous élèves, tous différents
En considérant les différences entre élèves comme une production, entre autres, de l'organisation et du fonctionnement du système scolaire et une source d'inégalité dans les parcours, ce deuxième chapitre veillera à relever les différentes conceptions de la différence scolaire et leurs implications structurelles et pédagogiques.
Contenus : L'évolution de l'organisation du système scolaire comme producteur de différences ; Les dispositifs structurels de la lutte contre l'échec scolaire ; la conception quantitative de la différence ; la conception qualitative de la différence (les styles cognitifs, les intelligences multiples, le système VAKO, les méthodes d'éducabilité cognitives) ; la conception de la différence en termes de « diffraction »
- ❑ Chapitre III – Des pratiques différenciatrices
Dans ce troisième chapitre, l'attention sera portée sur les pratiques et dispositifs pédagogiques pouvant maintenir voire créer des inégalités face à la réussite scolaire
Contenus : Le désajustement relationnel entre l'élève et l'école ; les pratiques différenciatrices « clandestines » et « consolatoires » ; le processus de secondarisation

❏ Chapitre IV – Lutter contre l'échec scolaire par la pédagogie différenciée

Après avoir défini de manière plus explicite la nécessité d'une différenciation des apprentissages, ce chapitre présentera et analysera les différentes modélisations et conceptions de la pédagogie différenciée.

Contenus : La définition de la différenciation pédagogique ; Les précurseurs des dispositifs différenciés (Claparède, Plan Dalton, Winnetka, Freinet, Dotrens) ; les modèles de différenciation « a posteriori » ; Les modélisations des Caron et Meirieu; La différenciation « a priori »

❏ Chapitre V – N'exclure personne du droit à l'éducation

Ce dernier chapitre abordera la mise en place de dispositifs structurels pour la prise en charge de l'éducation des enfants et adolescents présentant des déficiences ou des troubles des apprentissages.

Contenus : Organisation et objectifs de l'enseignement spécialisé ; Les pratiques d'inclusion ; Les troubles d'apprentissage.

Sources, références, supports :

L'étudiant est responsable de la structuration des contenus présentés en cours par une prise de note personnelle.

Toutefois des ressources sont disponibles :

- ✓ Caroline :
 - La présentation Power Point en format.pdf ;
 - Des liens vers différents articles, sites ou vidéos pertinents ;
- ✓ A L'imprimerie :
 - Un portefeuille de documents servant à illustrer ou compléter le propos.

Modalités de remédiation éventuelles :

Les modalités évaluatives sont les mêmes qu'en premières session.

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation : partie pratique

15 h

PRE.DIFF.B340

Enseignants :

M. Denis, P. Gérard, D. Mourade, J. Vervaeke, A. Mbo Gonda.

Objectifs :

- Observer et discuter des différents dispositifs et possibilités de différenciations structurelles en cours dans notre système scolaire ;
- Analyser des pratiques de différenciation
- Proposer des pistes de différenciation dans sa pratique
- Méthodologie des apprentissages de l'autonomie, de la socialisation et de la communication adaptée aux personnes déficientes sensorielles.

Contenus :

Les contenus sont différents selon le module choisi par l'étudiant.

Modules pratiques :

Visites d'écoles : les visites seront organisées dans deux institutions différentes :

- pour la déficience visuelle : IRSA

- pour la déficience auditive, le centre Comprendre et Parler, Rue de la Rive, 101 , 1200 Bruxelles.

Observations de dispositifs spécifiques et rencontre avec des professionnels de terrain. 8 heures de cours sont organisées avant les visites dans lesquels nous approfondissons les notions telles que : définition du handicap visuel et auditif, signes révélateurs du handicap sensoriel, les différentes méthodes pédagogiques adaptées en faveur de l'enfant déficient sensoriel et comment l'accueillir.

Sources, références, supports :

Module pratiques :

-Collectif IRSA, " Vivre sourd aujourd'hui et demain ", 1987

-Charpentier, M., " L'épanouissement de l'enfant sourd en scolarité normale ", Editions Sociales Française, 1966

Villey, Pierre " La pédagogie des aveugles révisé en 1978 "

Modalités de remédiation éventuelles :